L'ABEILLE.

JOURNAL PUBLIÉ PAR J. FAVON.

Journal officiel de l'État et de la Première Municipalité.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 18 SEPTEMBRE 1838.

Hier soir à 9 heures, l'estafette du Nord n'était pas arrivée.

INSTITUTION JEFFERSON.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que cet établissement serait ouvert aux classes le premier du mois prochain. Nous publions aujourd'hui le Prospectus et nous recommandons de nouveau cette institution aux pères et mères de famille qui ont à cœur l'éducation et le bonheur futur de leurs enfans.

Par suite de l'invitation que nous avons faite dans notre journal du 13, un conseil des héritiers Du Breuil Villars de présenter au public les moyens sur lesquels il se fondait pour établir en leur nom, contre la caisse d'amortissement du conseil général, une réclamation d'une aussi forte somme, nous avons reçu hier de lui, une communication. Nous regrettons infiniment qu'il ait pu un instant se formaliser de ce qu'il ait été pris par nous, en sa qualité d'avocat, de nous soumettre les faits sur lesquels il se fondait pour intenter contre la caisse d'amortissement une réclamation d'une aussi grande magnitude. Le motif qui l'a porté à nous répondre, est aussi le motif qui nous a porté à l'interpeller, l'intérêt public. La lecture de sa communication aussi bien que celle des documens dont il a bien voulu l'accompagner, *ne laisse rien à désirer*. Dans notre prochain numéro nous publierons dans tout son entier cette réponse, qui fait autant l'éloge de son cœur qu'honneur à son talent.

Le Conseil de la 1ère. municipalité, dans sa séance d'hier, a adopté une résolution ordonnant la vente des machines et autres objets appartenant à la pompe à feu, ainsi que la démolition de l'édifice, afin d'agrandir le marché aux légumes. Par une autre résolution, le Conseil a décrété que les fontaines où les marchands d'eau devront remplir leurs barriques, seraient placées à l'encoignure des rues Canal et Romparte, St. Pierre et Romparte, et Esplanade et Romparte.

Le juge Quitman a prononcé samedi dernier la sentence de mort contre John O'Neil, Alexandre Adams, James Tobin et Thomas Wheelock, traités pour piûtes du massacre Bafoe. Le gouverneur, que l'on attend ici d'heure en heure, fixera le jour de l'exécution.

ECLIPSE.

C'est aujourd'hui, à 9 heures 19 minutes, une seconde, qu'aura lieu l'éclipse solaire. La plus grande obscurité aura lieu à 3 heures 45 minutes et 38 secondes. L'éclipse sera terminée à 4 heures 20 minutes et 16 secondes. La durée totale de l'éclipse sera de 1 h. 42 minutes, 15 secondes.

Une éclipse, phénomène qui jetait jadis l'épouvante parmi les premiers habitans de l'Amérique, et qui dans une occasion mémorable servit merveilleusement les projets de Christophe Colomb, n'est plus aujourd'hui qu'un sujet de distraction pour les enfans et même pour les grandes personnes. Nous engageons donc tous ceuf qui voudront suivre la marche du phénomène, à faire provision de verres noircis par la fumée.

On parle aussi depuis quelque temps d'un coup de vent terrible qui doit avoir lieu le jour même de l'éclipse. Nous saurons dans quelques heures à quoi nous en tenir sur cette prophétie.

COUP DE VENT DANS LE GOLFE DU MEXIQUE.

Le brick *Empresario*, capitaine Longcope, arrivé hier de Galveston, d'où il est parti le 3 de ce mois, a éprouvé, en partant, un fort coup de vent qui a duré sans interruption pendant sept jours, après cela, il eut un calme plat, qui dura trois jours, et fut suivi d'un autre coup de vent de l'Est au Sud Est, accompagné de pluies, qui ne cessa que le 15. Le lendemain, le brick entra à la Passe Sud-Ouest. Les passagers font le plus grand éloge du capitaine.

RECOLTE DE COTON AU MISSISSIPI.

Il paraît positif, d'après le dire des journaux de Natchez, que la récolte de coton, dans l'Etat du Mississipi, sera beaucoup plus faible que celle de l'année dernière. Dans le voisinage de Natchez, où le coton paraissait promettre beaucoup, on est actuellement convaincu que l'on récoltera un huitième moins que l'année dernière. Dans la partie haute de l'Etat, le déficit sera plus grand. Et s'il faut en croire les rapports du Tennessee et du Nord-Alabama, les envois de coton à la Nouvelle Orléans, en 1839, seront de 150,000 balles moindre que ceux de 1838.

Le *Courier* de Natchez dit : "La quantité de coton que l'on récolte actuellement est très supérieure, et doit obtenir un prix élevé. Si nos planteurs prennent le soin de rendre autant que possible leur coton de première qualité, ils seront amplement récompensés de leurs peines. La belle qualité de la récolte dernière sera certainement consommée avant que le nouveau puisse être envoyé sur place; et les existances en mains, en Europe, au commencement de l'année prochaine, seront composées entièrement de coton intérieur. Ainsi, d'y a tout à croire que les belles qualités de la récolte actuelle trouveront de suitedes acheteurs à des prix élevés.

PAIEMENS EN ESPÈCES.

A l'exception des Banques de la Louisiane, de l'Alabama et du Mississipi, celles de tous les autres états de l'Union ont repris le paiement de leurs obligations en espèces et l'opinion publique se demande avec raison, quels peuvent être les motifs puissans qui empêchent la Nouvelle Orléans de suivre l'exemple des autres villes. Pour nous, étrangers aux affaires de banques, nous avouons franchement, qu'au dépit des recherches les plus minutieuses, nous n'avons pu réussir à nous persuader que les banques de cette ville aient des excuses solides, ou même plausibles à offrir, pour les autoriser à prolonger leur état de suspension. On a bien, il est vrai, mis en avant quelques excuses; mais elles sont si insoutenables, si frivoles que ce serait presque perdre son temps que de les discuter. En premier lieu, les partisans de la suspension ont allégué que les banques sont hors d'état de faire face à leurs engagemens, par la raison que le taux du change entre la Nouvelle Orléans et le Nord est défavorable à cette première place. C'était admettre un fait sans existence. Il y a plus de mi mois que n'est point défavorable par rapport aux autres villes. Mais, ne voulant point admettre la restriction abusive et inégale, les derniers recurent alors la prétention ridicule que leurs placements et les profits se maintenaient dans des cas vivifiants qui réellement de l'état de santé de tous les membres de la société.

Si les banques se déterminaient à payer en argent leur papier serait aussitôt admis à la douane, en paiement des droits, ce qui rétablirait leur crédit, aiderait à la circulation et au moyen de quelques précautions préserveraient les banques elles mêmes de retomber jamais dans le triste nécessité de suspendre leurs paiements.

Par ordre du Président des Etats-Unis, il se fera sous peu de jours dans notre ville, une vente à l'encchère des terres publiques, qui embrassent une grande superficie des terrains les plus riches de la Louisiane. Dans des circonstances plus favorables, ces ventes s'élèveraient à plus d'un million de piastres, mais où nous en sommes actuellement il est impossible de calculer le nombre d'arpens qui seront vendus et encore moins le taux moyen de ces ventes, qui seront payables en argent ou en billets de 20 et au dessus des banques payant en espèces ou bien encore en bons du trésor. Comme ces derniers sont à prime sur les espèces, il n'est pas probable qu'on en offre en paiement. Voici donc un moyen qui se présente de mettre en circulation ou plutôt d'enterrer pour six mois au moins dans les coffres de gouvernement quelques centaines de milliers de piastres, peut être un million et demi ou deux millions en papier de la N.-Orléans, échangé contre des espèces ou du moins en grande partie car il est à supposer que les habitans de la campagne qui se rendront à ces ventes se pourvoiront d'espèces sonnantes.

Cette vente de terres offrant aux banques une occasion si belle et si avantageuse d'émettre une grande quantité de leurs billets suffirait seule pour les engager à solliciter de rétablir la circulation dans son état primitif.

Si les ventes se font avant la reprise, les paiemens devront nécessairement se faire en or ou en argent et cette masse de numéraire entrera à la place des billets de notre ville dans les coffres du gouvernement. Ces résultats sont visibles; le public et les banques s'en repentiront également. Une grande quantité d'or et l'argent sortira de la circulation et par conséquent les espèces deviendront plus rares et plus chères. Si au contraire les banques paient leurs billets en numéraire, les résultats seront directement opposés. Les billets seront encaissés et le papier en circulation diminuera en proportion des espèces de tout le pays de ventes.

Nous ne sommes guères versés dans le système des banques; cependant il nous paraît évident que qui conque refuserait de saisir l'occasion d'échanger au pair son papier contre des espèces, pour une valeur de quelques centaines de milliers de piastres n'aurait point à se plaindre si on lui refusait de porter trop loin la prudence et la précaution; et si, il y a un an, quelqu'un eût accusé les banques de notre ville d'un tel excès de timidité, on l'eût infailliblement taxé d'ignorance sur la vraie nature de ces institutions. Tel est cependant l'aspect sous lequel se présente leur conduite actuelle.

Plus nous réfléchissons sur cette matière, plus notre conviction s'accroît que les banques n'ont offert aucun argument tenable pour soutenir leur refus de faire face à leurs engagemens. Que si, au contraire elles, ont l'intention de reprendre, le temps présent est aussi favorable que toute autre époque à venir. Un double de motifs doivent les porter à remplir leurs obligations, tandis qu'à notre connaissance, du moins il n'en existe pas qui doivent les éloigner du sentier de leur devoir. En vain prétendraient-elles arguer de leur incapacité leur situation, en ne considérant que la proportion des espèces à la circulation totale, n'a jamais été si belle qu'elle l'est maintenant. Le 3 de ce mois, s'il faut en croire leurs propres déclarations, le montant total de leur circulation s'élevait à un peu moins de cinq millions, tandis que le même jour elles avaient en caisse 3,663,631 de numéraire. Peut on raisonnablement décrier une situation plus propice ? Si leur intention est de continuer comme banques de circulation, des retranchemens plus considérables dans leurs émissions, loin d'améliorer leur état ne feraient que l'empirer.

Si cependant les banques ne veulent pas reprendre les paiemens en or ou en argent, la politique et la justice leur imposent du moins l'obligation de venir au secours du public. Leur état actuel d'inaction complète engourdit et paralyse toutes les branches du commerce et de l'industrie ; si d'une main elles refusent rigoureusement qu'on les paie, elles ont tous les moyens nécessaires pour donner secours et assistance de l'autre. Cinq millions de papier de banques avec une quantité inconnue de chiffons municipaux sont loin de suffire aux besoins de cette grande et riche cité. Dans ces circonstances, la marche que les banques devraient adopter est aussi simple que droite. Qu'elles annoncent que tel jour elles rachèteront leur papier en or ou en argent, ou bien qu'elles déclarent à haute voix qu'elles sont dans l'intention de ne rien changer de longtemps à l'état présent de la circulation, mais qu'elles sont prêtes à émettre une quantité raisonnable de leurs billets en échange du papier d'individus solides et solvables.

La loi du Lynch à Halifax. (*Nouvelle Ecosse*)

DESTRUCTION DE PROPRIÉTÉS.—La loi du Lynch fait décidément des progrès effrayans. A peine finissions-nous de rendre compte de la mutilation dernièrement éprouvée, sur l'infortuné Lee à Baton-Rouge, qui nous nous sommes trouvé dans la pénible nécessité de relater quelques jours plus tard, la mort d'un de ceux qui en disposaient à appliquer sur un Allemand, résidant à Vicksburg, cette infernale loi. Comme le choléra, la loi du Lynch franchit tous les obstacles; elle frappe partout où elle s'arrête; innocens ou coupables, il lui faut des victimes; et force est pour représentants de la loi à s'incliner devant ceux qui la violent si impunément, car la loi se montre muette pour ces hommes, et ceux qui sont chargés de la faire respecter, ceux qui ont en eux le pouvoir de punir les bourreaux de cette nouvelle espèce, semblent tremblers devant eux. Lee, de malheureux Lee, si horriblement mutilé à la face par des autorités de Baton-Rouge, a trouvé grand nombre de personnes qui ont plaint ses douleurs, qui ont appelé l'anathème sur la tête de ses bourreaux; nous avons invoqué l'application de la loi, nous en avons appelé à la justice des tribunaux de la Louisiane, nous avons fait un appel au nom de la population indigène de tout l'Etat, et nous n'avons pas appris que l'avocat de district de Baton-Rouge, se soit le moindrement occupé de l'attentat porté aux lois qui sont confiées à sa sauve-garde. Les bourreaux de Lee jouissent de leur triomphe, et rien ne nous engage à ne pas croire, qu'ils prodigueront comme ils paraissent l'être, par l'implication des lois, ils ne soient prêts à recommencer leur horrible forfait. Mais disons le pour l'honneur des habitans de Baton Rouge, si la loi n'est montrée sourde, aux cris de vengeance, si l'avocat de district a méconnu son devoir, ceux du moins ont fait justice de ces misérables, en les accablant de tout le dégoût qu'ils méritent.

Le lynch dont nous avons à relater aujourd'hui les détails, ne s'est pas appliqué à la vie de l'homme mais à la destruction complète de ses propriétés et de celles de ses voisins. C'est le 31 de juillet à Halifax, que cette scène dégoutante a eu lieu, en présence d'un détachement des 23ème et 93ème régimens qui n'a pas cru convenable d'interposer son autorité.

Voici les détails tels que nous les trouvons relatés dans un journal de Boston :

" Plusieurs maisons ont été détruites par une réunion de matelots et de soldats à Halifax dans les soirées du 30 et 31 de juillet. Ces maisons situées près des casernes, étaient occupées par des gens dépravés. Un matelot ayant été volé dans l'une d'elles, une altercation avec le propriétaire s'en suivit et le matelot fut si cruellement battu que des rapports sur sa mort furent bientôt mis en circulation. Un grand nombre de matelots et de soldats, déterminés à démolir la maison, se réunirent dans les environs, peu distants après, ils augmentèrent en nombre, et des cris de vengeance ! mort ! se firent entendre. Bientôt les portes et les fenêtres, de plusieurs des maisons étaient brisées et jetées au vent.

Une grande partie de leur contenu ne valait à la N. Orléans il est vrai, mais on n'est si pour fait employé ici, il pour le compte de personnes résidant dans notre ville. Ces coton ne paient toujours pas droits du Nord ou de l'Europe. D'après ces renseignemens nous sommes que fidèle des transactions [illegible] entre N. Orléans et les états voisins de l'Alabama et du Mississipi, comment pourrions jamais nous soustraire avec des droits au pouvoir de rendre le taux du change assez défavorable pour qu'ils nous enlèvent à leur gré notre circulation monétaire? Pour donner lieu à un tel état de choses, il faudrait que les directeurs de nos banques se jamaient pas et désormais sur le pied d'avantage disposés à les entendre.

Mais si, et le public, si les banques [illegible] ne retirent aucun avantage [illegible] et dans protestant de suspension de paiement [illegible] et obtiennent un grand bien et bénéfice assouplis avec transport par la masse entière de notre population.

Il serait bien de faire entendre aux directeurs de nos banques, pour qui du reste on n'est pas un secret, qu'ils ne sauraient retarder de beaucoup le jour de la reprise, sans éveiller dans les esprits un degré de mécontentement et de déplaisir, qui pourrait avoir des suites sérieuses et qu'ils chercheraient intérêt à supprimer ou à détourner. Dans l'état actuel des choses, le commerce ses mon ; la confiance dans les transactions commerciales est éteinte; on se procure à grand peine les moyens ordinaires d'existence et de toutes parts on se plaint que ces moyens sont enlevés par ces mêmes institutions qu'on n'est été créées que pour le bien et l'avantage du public.

Cependant la justice et la vérité nous font un devoir de dire que les directeurs de certaines banques se montrent tout aussi jaloux que le reste du peuple de reprendre les paiemens. La plupart si non la totalité de ces institutions, du moment qu'elles seront accoutumées à les faire, tenait disparaître la restriction abusive et inégale, en dernière recueillaient les profits légitimes de leurs placements et les profiteurs se maintenaient dans ces vivifiants qui réellement de l'état de santé de tous les membres de la société.

Si les banques se déterminaient à payer en argent leur papier serait aussitôt admis à la douane, en paiement des droits, ce qui rétablirait leur crédit, aiderait à la circulation et au moyen de quelques précautions préserveraient les banques elles mêmes de retomber jamais dans la triste nécessité de suspendre leurs paiements.

Par ordre du Président des Etats-Unis, il se fera sous peu de jours dans notre ville, une vente à l'encchère des terres publiques, qui embrassent une grande superficie des terrains les plus riches de la Louisiane. Dans des circonstances plus favorables, ces ventes s'élèveraient à plus d'un million de piastres, mais où nous en sommes actuellement il est impossible de calculer le nombre d'arpens qui seront vendus et encore moins le taux moyen de ces ventes, qui seront payables en argent ou en billets de 20 et au dessus des banques payant en espèces ou bien encore en bons du trésor. Comme ces derniers sont à prime sur les espèces, il n'est pas probable qu'on en offre en paiement. Voici donc un moyen qui se présente de mettre en circulation ou plutôt d'enterrer pour six mois au moins dans les coffres de gouvernement quelques centaines de milliers de piastres, peut être un million et demi ou deux millions en papier de la N.-Orléans, échangé contre des espèces ou du moins en grande partie car il est à supposer que les habitans de la campagne qui se rendront à ces ventes se pourvoiront d'espèces sonnantes.

Cette vente de terres offrant aux banques une occasion si belle et si avantageuse d'émettre une grande quantité de leurs billets suffirait seule pour les engager à solliciter de rétablir la circulation dans son état primitif.

Si les ventes se font avant la reprise, les paiemens devront nécessairement se faire en or ou en argent et cette masse de numéraire entrera à la place des billets de notre ville dans les coffres du gouvernement. Ces résultats sont visibles; le public et les banques s'en repentiront également. Une grande quantité d'or et l'argent sortira de la circulation et par conséquent les espèces deviendront plus rares et plus chères. Si au contraire les banques paient leurs billets en numéraire, les résultats seront directement opposés. Les billets seront encaissés et le papier en circulation diminuera en proportion des espèces de tout le pays de ventes.

Nous ne sommes guères versés dans le système des banques ; cependant il nous paraît évident que qui conque refuserait de saisir l'occasion d'échanger au pair son papier contre des espèces, pour une valeur de quelques centaines de milliers de piastres n'aurait point à se plaindre si on lui refusait de porter trop loin la prudence et la précaution; et si, il y a un an, quelqu'un eût accusé les banques de notre ville d'un tel excès de timidité, on l'eût infailliblement taxé d'ignorance sur la vraie nature de ces institutions. Tel est cependant l'aspect sous lequel se présente leur conduite actuelle.

Plus nous réfléchissons sur cette matière, plus notre conviction s'accroît que les banques n'ont offert aucun argument tenable pour soutenir leur refus de faire face à leurs engagemens. Que si, au contraire elles, ont l'intention de reprendre, le temps présent est aussi favorable que toute autre époque à venir. Un double de motifs doivent les porter à remplir leurs obligations, tandis qu'à notre connaissance, du moins il n'en existe pas qui doivent les éloigner du sentier de leur devoir. En vain prétendraient-elles arguer de leur incapacité leur situation, en ne considérant que la proportion des espèces à la circulation totale, n'a jamais été si belle qu'elle l'est maintenant. Le 3 de ce mois, s'il faut en croire leurs propres déclarations, le montant total de leur circulation s'élevait à un peu moins de cinq millions, tandis que le même jour elles avaient en caisse 3,663,631 de numéraire. Peut on raisonnablement décrier une situation plus propice ? Si leur intention est de continuer comme banques de circulation, des retranchemens plus considérables dans leurs émissions, loin d'améliorer leur état ne feraient que l'empirer.

Si cependant les banques ne veulent pas reprendre les paiemens en or ou en argent, la politique et la justice leur imposent du moins l'obligation de venir au secours du public. Leur état actuel d'inaction complète engourdit et paralyse toutes les branches du commerce et de l'industrie ; si d'une main elles refusent rigoureusement qu'on les paie, elles ont tous les moyens nécessaires pour donner secours et assistance de l'autre. Cinq millions de papier de banques avec une quantité inconnue de chiffons municipaux sont loin de suffire aux besoins de cette grande et riche cité. Dans ces circonstances, la marche que les banques devraient adopter est aussi simple que droite. Qu'elles annoncent que tel jour elles rachèteront leur papier en or ou en argent, ou bien qu'elles déclarent à haute voix qu'elles sont dans l'intention de ne rien changer de longtemps à l'état présent de la circulation, mais qu'elles sont prêtes à émettre une quantité raisonnable de leurs billets en échange du papier d'individus solides et solvables.

DESTRUCTION DE PROPRIÉTÉS.—La loi du Lynch fait décidément des progrès effrayans. A peine finissions-nous de rendre compte de la mutilation dernièrement éprouvée, sur l'infortuné Lee à Baton-Rouge, qui nous nous sommes trouvé dans la pénible nécessité de relater quelques jours plus tard, la mort d'un de ceux qui en disposaient à appliquer sur un Allemand, résidant à Vicksburg, cette infernale loi. Comme le choléra, la loi du Lynch franchit tous les obstacles; elle frappe partout où elle s'arrête; innocens ou coupables, il lui faut des victimes; et force est pour représentants de la loi à s'incliner devant ceux qui la violent si impunément, car la loi se montre muette pour ces hommes, et ceux qui sont chargés de la faire respecter, ceux qui ont en eux le pouvoir de punir les bourreaux de cette nouvelle espèce, semblent trembler devant eux. Lee, de malheureux Lee, si horriblement mutilé à la face par des autorités de Baton-Rouge, a trouvé grand nombre de personnes qui ont plaint ses douleurs, qui ont appelé l'anathème sur la tête de ses bourreaux; nous avons invoqué l'application de la loi, nous en avons appelé à la justice des tribunaux de la Louisiane, nous avons fait un appel au nom de la population indigène de tout l'Etat, et nous n'avons pas appris que l'avocat de district de Baton-Rouge, se soit le moindrement occupé de l'attentat porté aux lois qui sont confiées à sa sauve-garde. Les bourreaux de Lee jouissent de leur triomphe, et rien ne nous engage à ne pas croire, qu'ils prodigueront comme ils paraissent l'être, par l'implication des lois, ils ne soient prêts à recommencer leur horrible forfait. Mais disons le pour l'honneur des habitans de Baton Rouge, si la loi n'est montrée sourde, aux cris de vengeance, si l'avocat de district a méconnu son devoir, ceux du moins ont fait justice de ces misérables, en les accablant de tout le dégoût qu'ils méritent.

Le lynch dont nous avons à relater aujourd'hui les détails, ne s'est pas appliqué à la vie de l'homme mais à la destruction complète de ses propriétés et de celles de ses voisins. C'est le 31 de juillet à Halifax, que cette scène dégoutante a eu lieu, en présence d'un détachement des 23ème et 93ème régimens qui n'a pas cru convenable d'interposer son autorité.

Voici les détails tels que nous les trouvons relatés dans un journal de Boston :

" Plusieurs maisons ont été détruites par une réunion de matelots et de soldats à Halifax dans les soirées du 30 et 31 de juillet. Ces maisons situées près des casernes, étaient occupées par des gens dépravés. Un matelot ayant été volé dans l'une d'elles, une altercation avec le propriétaire s'en suivit et le matelot fut si cruellement battu que des rapports sur sa mort furent bientôt mis en circulation. Un grand nombre de matelots et de soldats, déterminés à démolir la maison, se réunirent dans les environs, peu distants après, ils augmentèrent en nombre, et des cris de vengeance ! mort ! se firent entendre. Bientôt les portes et les fenêtres, de plusieurs des maisons étaient brisées et jetées au vent.

Une grande partie de leur contenu ne valait à la N. Orléans il est vrai, mais on n'est si pour fait employé ici, il pour le compte de personnes résidant dans notre

---

tardèrent pas à [illegible] cette maison, appartenant au même propriétaire; ils se contentèrent d'en chasser les locataires; la maison ne fut que très légèrement endommagée. Une autre attaque se fit immédiatement après sur la maison de l'hon. J. B. Uniache, habitée par une femme de couleur; cette maison moins heureuse que les deux autres, a été complètement démolie. De là, ils se rendirent au chateau, près de l'horloge de la ville, y brisèrent toutes les fenêtres, et firent toutes sortes de dégâts. Une maison située sur le derrière du chateau, fut traitée de la même manière. Pour mettre fin à tant de désordres, on fit sortir un détachement des 23ème et 93ème régiments, mais il refusa d'intervenir; et il fut permis à cette populace affréndée de se retirer jusqu'à ce qu'elle ait obtenu vengeance. Les jeunes gens d'Halifax ont conservé d'une manière bien positive de semblables événemens tels que ceux en lieu dans les Etats-Unis, et qui, parfé comme le fruit du système de notre gouvernement. Ils doivent maintenant faire attention chez eux.

DE LA HAVANE.

La goëlette *Caledonia*, partie de la Havane le 7 de ce mois, a apporté ici des lettres commerciales jusqu'au 6. La ville était très-saine, mais le chaleur avait été excessive et le temps très sec. La récolte de café a beaucoup souffert de la sécheresse, et dans plusieurs endroits on ne fera qu'une demi récolte. Cette denrée était rare et se maintenait à des prix élevés. La farine de la Nouvelle Orléans valait 018, la graisse 21 à 23, le café 9 à 011; sucre blanc 11 1/2 à 12 (dans; bien brut 6 à 8 ; le jambon 12 ; le porc désossé 13 1/2. Le change sur la Nouvelle Orléans était de 3 à 4 pour cent d'escompte.

La remise en vigueur d'un ancien décret au sujet de l'introduction de *patorines* en ce que contient de plus intéressant les journaux de la Havane. Il est connu que ces pièces espagnoles, peuvent être obtenues aux Etats-Unis pour 50 cents, tandis qu'à l'île de Cube elles en valent 25. De là il s'est fait de terme à autres des spéculations avantageuses, en échangeant ces *patorines* contre l'argent de la colonie. Le gouverneur Espeleta en mettant en vigueur l'ancien décret a fait empêcher nombre de manœuvres américaine qui ont été trouvés en violation de la loi.

COUP D'ŒIL SUR LA FRANCE, L'ANGLETERRE ET LE MEXIQUE.

Il y a en Europe, comme ailleurs, des gens à qui le repos est à charge; des gens qui semblent avoir pris à tâche de brouiller les cartes et de rompre cette longue paix, cette admirable harmonie qui existent heureusement depuis 18 ans entre les différentes puissances de cette partie du monde et notamment entre la France et l'Angleterre. Peu importe à cette bande de désorganisateurs que les peuples trouvent le bonheur et la tranquillité dans la bonne intelligence qui règne entre les divers gouvernemens; peu leur importe que le commerce et les relations sociales fleurissent sous l'aile tutélaire d'une longue paix; Rien n'est sacré à n'y trouvent pas leur compte; il leur faut du désordre, des guerres, du sang. Il faut décimer et réduire cette population exaltée que fatigue et appauvrit le sol qui la porte. Il faut surtout réveiller et entretenir, augmenter même, s'il est possible, les vieilles inimitiés, les vieilles rivalités qui ont si long temps séparé la France de l'Angleterre, et, ont fait des deux plus braves et plus riches pays du globe le théâtre de guerres sanglantes et de massacres interminables, comme ils étaient souvent sans cause réelle.

C'est plus encore en Angleterre qu'en France qu'il faut chercher ces brandons de discorde, ces boutefeux politiques qui s'efforcent de remuer les cendres encore brûlantes des vieilles dissentions.

.....arma
Nondum expiatis uncta cruoribus,
Periculosum plenum opus aleæ
Tractant et incedunt per ignes
Suppositos cineri doloso.

Il est donc vrai qu'il existe entre certaines nations une répugnance naturelle et innée, une aversion irrésistible, une incompatibilité insurmontable. Les pages de l'ancienne histoire sont là pour déployer l'effrayant tableau des haines qui ont de tout temps armé l'Anglais contre le Français, et la France contre l'Anglais. Le temps seul, peut être, en matière souverain de tout ce qui existe, pouvait amoir éteindre, du moins modifier cet état d'exaspération toujours également funeste aux deux peuples. Le temps seul pouvait rapprocher les deux nations; fondre leurs ressentimens, étouffer leurs jalousies et ce n'était que du sein d'une longue paix, d'un échange non interrompu de communications amicales que pouvait sortir le germe d'une alliance jusqu'alors regardée comme impossible, comme monstrueuse. Eh bien! grâces à la sagesse des gouvernans, mais encore plus, grâces à de fatigue et à l'épuisement des peuples, cette paix si désirée est ébranlée; Une modération réciproque la consolide et l'a donné une durée depuis longtemps sans exemple. Les deux nations vraimes commencent à se remettre de leurs combats et de leurs pertes. L'Europe entière participe aux bienfaits de cette réconciliation ; enfin, depuis 25 ans, une paix continue promet l'avenir le plus heureux et le plus consolant pour les amis de l'humanité.

Un tel état de choses ne peut pas convenir à cette sourde d'agitateurs qui dans le parlement, comme hors du parlement se sont fait un métier d'entraver la marche pacifique des gouvernements, de rompre les relations amicales et de replonger l'Europe encore une fois dans le chaos des guerres et des révolutions. C'est la torche et le poignard à la main que ces orateurs fougueux, discutent les questions d'économie politique ; c'est du haut de la tribune britannique que partent ces insinuations perfides et incendiaires, dont le but évident est une rupture entre les deux nations. Le moindre prétexte, la démarche la plus ordinaire, la mesure la plus juste devient entre leurs mains une arme d'autant plus dangereuse qu'elle frappe dans l'ombre, qu'elle s'entoure des voiles du sophisme, qu'elle repose sur des raisonnemens captieux et qu'elle cache son but meurtrier sous les apparences du dévouement national.

Ainsi la France usant du droit incontestable de venger les injures faites à son honneur, de punir les assassins de ses sujets, et les violateurs affrontés du droit des gens, prend à l'égard du Mexique une mesure à laquelle on ne peut reprocher que trop de clémence, trop de longanimité, la France déclare les ports du Mexique en état de blocus, et ses vaisseaux, faisant voile vers le golfe, ne commettent d'autres hostilités que celle de couper les communications de la république coupable, et de l'investir jusqu'à ce qu'elle juge à propos de donner la satisfaction exigée.

Par une condescendance dont on devrait lui savoir gré et à laquelle rien ne l'obligeait, la France se relâche des lois sévères du blocus en faveur des nations amies et permet aux paquebots anglais de continuer leurs relations avec le Mexique, et même d'exporter les sommes d'argent provenant des mines que l'Angleterre possède et exploite dans ce pays. Certes la France ne pouvait agir d'une manière à la fois plus honorable et plus libérale. Cependant il s'est trouvé dans la Chambre des Communes, des hommes qui ont cherché à irriter la nation anglaise contre le gouvernement français en posant au ministère des questions insidieuses, dont ils ne pouvaient attendre aucun effet dans le sein même de la chambre, mais dont ils présentaient les résultats sur l'esprit public. Ils connaissaient tout aussi bien que les ministres les droits et les actes du gouvernement français, et ne pouvaient ignorer les réponses qui leur étaient réservées; mais leur but caché serait rempli, dès que pas leur faux exposé, par leurs observations pleines de fiel ils auraient réussi à empoisonner l'opinion toute puissante du peuple et à réveiller l'ancienne antipathie des deux nations l'une contre l'autre.

La question du blocus n'donc été soulevée! mais, disons-le à la gloire du ministre, ce dernier l'a abordée avec une franchise qui lui fait honneur; il a rendu justice à la bonne foi et à la magnanimité du gouvernement français. Il a reconnu que la France avait non seulement le droit d'établir le blocus, mais encore de le faire observer avec une rigidité qui aurait nécessairement exclu tous les navires anglais comme ceux des autres nations. Il a reconnu que ici la France permettant au gouvernement anglais de retirer du Mexique le produit de ses mines, comme par le passé, c'est pure condescendance de sa part; c'est une obligation que lui a l'Angleterre, et dont on devrait la remercier autrement que par des attaques vides de généralité comme de sens et de fondement.

Mesdames les agitateurs seront donc encore cette fois déçus dans leurs espérances criminelles. La bonne intelligence qui existe entre les deux gouvernemens, et qui constitue leur force réciproque, résistera encore cette fois aux attentats qui lui sont portées, et la paix générale ne sera pas troublée.

Nous sommes sans nouvelles ultérieures des côtes du Mexique. On attend de jour en jour les renforts que l'on sait avoir été expédiés de Toulon, et qui permettront à l'amiral français de prendre des mesures plus efficaces. Il est à désirer que cette tragédie burlesque finisse, et que la France frappe un coup décisif. Il est le désirer dans l'intérêt de toutes les nations en relations de commerce avec le Mexique et dans l'intérêt de cette république elle-même.

DE LA CRITIQUE ET DES SUSCEPTIBILITÉS D'AUTEURS.

L'amour propre est le défaut de toute la race humaine. Du plus grand au plus petit, du plus riche au plus pauvre, du savant à l'ignorant, il n'est personne qui n'ait son grain d'amour propre et qui n'ait une certaine idée de sa propre importance. Comme tant d'autres qualités ou défauts inhérens à notre pauvre espèce, l'amour propre a son beau côté, son côté lourdaud; il devient vice ou vertu, suivant la direction qu'il prend, le but qu'il se propose et le plus ou le moins d'étendue qu'il assume. Sans amour propre, l'homme n'est qu'une machine inerte, qui mettra toute son ambition à satisfaire ses besoins et ses plaisirs. Il ne mourra dans une sphère extrêmement circonscrite dont les bornes ne seront déterminées que par le degré d'insouciance dont l'aura gratifié la nature; jamais il ne s'élèvera au-delà de l'atmosphère dans laquelle il aura vu, et, content de ce qu'il possède, ou pour mieux dire, inhabile à se créer de nouveaux jouissances et à accroître celles dont le hasard l'a rendu maître, il languira dans un état de torpeur, dégénérant en animale qui répugne à ce mouvement général de la nature, comme aux lois de l'organisation humaine.

L'amour propre bien dirigé, est le principal moteur de l'industrie, c'est la source [illegible] principe [illegible] de tout perfectionnement, c'est qui le rend irrésistible qui, mieux encore que celui d'Archimède, soulèverait tout le monde intellectuel, s'il trouvait un

---

point d'appui en rapport avec la force. C'est à l'aide de cette noble confiance dont on [illegible] et dans les ressources que l'esprit humain tend toujours à s'élever et à se frayer de nouvelles routes (guides lumière vive). C'est à un amour propre bien entendu et à ce genre de rivalité honorable qui en est la suite que le monde est redevable de toutes les découvertes, de toutes les inventions qui ont enrichi et embellissent encore continuellement l'indépendant concepts des connaissances humaines. Les arts, les sciences, la littérature, la chirurgie, la physique, la chimie, l'astronomie, la navigation, l'industrie mécanique, le commerce, toutes les branches en un mot, se rattachent et se diversent qui occupent et nourissent l'imagination de l'homme, ne doivent leur développement qu'au système d'amour propre, fondé en nous, que chacun a de son propres forces.

Ainsi, loin de blâmer ou de décourager cette affection d'amour propre, il est bon, il est utile de l'orienter et de l'entretenir. C'est une ambition, une émulation digne d'éloges qui, si elle produit quelques maux, les compense amplement par le bien incalculable qu'elle fait.

Mais cet amour propre dégénère malheureusement parfois en aveuglement, en une confiance excessive, exagérée des moyens et des talens que l'on se croit. Il devient aveugle, malfaisant; produit l'opiniâtreté, dessèche l'esprit et le cœur et entrave la marche de l'entendement.

Cette espèce d'amour propre se trouve le plus fréquemment chez les auteurs et les écrivains. Les auteurs prétendent n'en sont pas exempts, mais ou elles n'en sont pas atteintes au même degré, ou, renfermées dans un cercle plus étroit, elles sont moins avides de publicité, et par conséquent moins exposées.

Poètes, prosateurs, auteurs tragiques, auteurs comiques, écrivains de toutes sortes, sont atteints de cette maladie, de ce délire qui leur fait voir en bons toutes les productions de leurs plumes. Il existe entre eux, non pas cette honorable rivalité dont nous parlions, tout à l'heure, mais une jalousie, un acharnement peu favorables à la culture des lettres et qui ne font point honneur à cette classe d'ailleurs si honorables d'industriels. Qu'un homme se mette une fois en tête d'écrire, riche ou l'être; il a rêvé qu'il est poète, il compose une pièce de théâtre; elle est siffler, le public la rejette, mais le public a tort; l'auteur seul a raison. Tel autre monde les journaux de pamphlets et d'articles dans lesquels le bon sens et la langue sont également estropiés. La critique s'en empare, relève les erreurs, donne des avis salutaires et bien quelquefois impitoyablement les prétentions de l'auteur à l'immortalité. Mais l'amour propre blessé se gendarme et se révolte sur l'injustice et la sévérité du châtiment. L'écrivain maltraité se convainc, pas de son ignorance; ses œuvres n'en sont pas moins parfaites; c'est la critique seule qui a tort, elle n'a pas su découvrir les beautés cachées du morceau qu'elle lacère; elle n'a pas pénétré le sens de telle effusion mystérieuse; elle n'a pas su se mettre à la hauteur de telle inspiration poétique. La critique, dit l'infortuné, n'est rien que par un sentiment de jalousie et d'infériorité—on n'a pas su apprécier le mérite et il n'est pas un seul auteur, pas un seul écrivain qui n'ait sans cesse à la bouche ce vers de Boileau

"La critique est aisée et l'art est difficile."

Il est sans doute bien plus facile de critiquer une pièce de vers, une tragédie, une épopée et même un simple madrigal que de les composer. Personne ne dispute ce point. Mais il n'est personne non plus qui ne convienne que la critique est le sauvegarde de la littérature et des arts. C'est un monitour offensif qui indique les défauts, corrige les erreurs, remet dans la bonne voie ceux qui s'égarent et fait fuir les ambigues et les incapables. C'est un épouvantail salutaire et nécessaire qui débarrasse le corps des littérateurs d'une foule d'intrus qui, si on les laissait faire, corrompraient à la longue et le goût et la langue.

Quelques bonnes que soient les intentions de critique, quelques ménagemens qu'il prenne, quelles que soient les formes dont il revêt ses avis et ses corrections, il n'en est pas moins aux yeux des d'écrivain sur qui tombent ses remarques, une bête noire, un méchant, un jaloux, un sophiste, &c.